



AVIS PUBLIC

SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ DE DÉMOLITION

AVIS est par les présentes donné de ce qui suit :

1. Le **31 janvier 2024, à 18 h**, au 81, avenue Hooper à Saint-Lambert, le Comité de démolition modifiera sa décision rendue le 16 janvier 2023 sur une demande de permis de démolition pour l'immeuble situé au 171, avenue d'Irvine à Saint-Lambert. La modification vise à prolonger le délai dans lequel le projet de remplacement doit faire l'objet de l'autorisation du conseil.
2. Tout intéressé souhaitant se prononcer pourra prendre parole lors de la séance au moment prévu à cet effet au 81, avenue Hooper à Saint-Lambert.

Donné à Saint-Lambert, ce 15 janvier 2024.

Comité de démolition de la Ville de Saint-Lambert
